Une tante de l'enfant, Mme Evrard, habitant la rue Bernard, cour Bernard, ayant eu connaissance de ces faits, se rendit, mardi après-midi, chez les parents de la petite Marie pour la conduire chez M. le docteur Delannoy. Ce praticien constata que l'enfant portait des traces de coups sur tout le corps et plusieurs blessures.

Mme Evrard, accompagnée de la pauvre petite, alla ensuite informer M. le commissaire central des faits reprochés aux époux Wartel. Le magistrat interrogea l'enfant qui lui a révélé des faits accablants pour ces derniers.

A la suite de cet interrogatoire, Mme Evrard a porté plainte.

Un misérable. — Un individu quinquagénaire a fait subir les derniers outrages, dans le quartier de l'Epeule, à une fillette de six ans.

La mère de l'enfant ayant entendu du bruit dans une pièce voisine, s'y est rendu aussitôt et a surpris l'ignoble personnage. Celui-ci a cherché à fuir mais en vain. La police l'a écroué au poste du deuxième arrondissement.

Un curieux cas d'épilepsie. — Mardi vers deux heures de l'après-midi, un ouvrier du nom de François Deluvenne, père de famille de vingt-huit ans, suivait la rue des Longues-Haies, lorsqu'il s'affaissa subitement, en proie à une violente attaque d'épilepsie.

Un nombreux rassemblement se forma bientôt autour du malade, à qui l'on procura un abri dans un estaminet voisin, en attendant l'arrivée de M. le docteur Lepoutre, qui ne put qu'ordonner son transfert d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

On se procura aussitôt une voiture à bras, dans laquelle fut étendu le malheureux, étroitement ligotté et attaché à une planche, à cause de sa force exceptionnelle, décuplée par l'extrême tension des nerfs.

Deux hommes poussaient le véhicule, et six, trois de chaque côté, le aient le patient d'aussi près qu'ils pouvaient, pour l'empêcher de rompre ses liens. Il était effrayant à voir, la face toute congestionnée, une écume sanguinolente à la bouche et les vêtements en lambeaux.

C'est ainsi que le cortège se dirigea vers l'hôpital, accompagné de deux agents chargés d'écarter la foule des curieux, et d'assurer l'arrivée à destination.

Lorsqu'enfin l'on toucha au but, l'individu était encore si dangereux, que l'administration de l'Hôtel-Dieu crut prudent de l'isoler dans une salle spéciale, pour l'y tenir en observation, comme l'impose le règlement pour les gens frappés d'aliénation mentale.

Un accident rue Saint-Antoine. — Un ouvrier tisserand, nommé Louis Buck, âgé de 40 ans, qui demeure rue du Luxembourg, fort Cordonnier, et travaille chez M. Eugène Pollet, rue Saint-Antoine, en se baissant pour vérifier son tissus pendant la marche de son métier, a reçu dans l'œil gauche le « bras de chasse » de la machine. L'accident s'est produit lundi après-midi, vers quatre heures et demie.

L'ouvrier, après avoir reçu les premiers soins dans la maison, se rendit chez M. le docteur Butruille. Le praticien, après un examen attentif de la blessure, a déclaré que l'accident n'aurait aucune suite grave.

Une fausse alerte. — Lundi soir, vers onze heures, des passants aperçurent par les interstices des fenêtres de l'estaminet de M. Delporte, cabaretier « A la Grâce de Dieu », place de la Fosse-aux-Chênes, des flammes qui s'élevaient à une certaine hauteur.

Ils donnèrent aussitôt l'alarme. Les habitants de la maison remarquèrent bien vite que les flammes venaient d'un calorifère qui se trouve au milieu de la salle d'estaminet.

Depuis quelque temps déjà, ce calorifère était bourré de papiers.

On croit qu'un client, après avoir allumé sa pipe, aura jeté l'allumette, encore enflammée, dans le poêle.

Les sociétés qui naissent. — Sont autorisées à se constituer légalement :

1° La société de musique *La Fanfare du Centre*, chez M. O. Lefebvre, rue de la Gare.

2° La société du jeu de fléchettes, dite « La plombée du Jean-Ghislain », rue de l'Ommelet.

Croix. — *Un vol avec effraction.* — Pendant la nuit de lundi à mardi, un ou plusieurs malfaiteurs inconnus se sont introduits, en fracturant la serrure de la porte d'entrée, chez un épicier de la rue du Progrès, qui a constaté la disparition d'une certaine quantité de marchandises, telles que sucre, café, jambon, etc., pour une somme de cent francs environ.

La police recherche les auteurs de ce vol.

Communications diverses

Les membres de l'orphéon les *Inoffensifs*, sont priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu mercredi 10 courant à 9 heures précises du soir, au local, rue Lacroix. Répétition des chœurs qui seront chantés au festival de Moulins-Lille, le dimanche 14 courant.

Les membres de la société chorale du Sacré-Cœur, sont priés de se réunir jeudi 11 courant, à 9 heures 1/2 précises du matin, en son local, place d'Audenarde pour l'exécution de la messe de l'Ascension.

« Cœcilia roubaisienne ». — Les membres exécutants de la *Cœcilia roubaisienne*, sont priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu, au local de la société mercredi 10 mai, à 9 heures du soir, pour le concert de Croix, qui aura lieu le jeudi 11 mai, à cinq heures de l'après midi, dans le square de M. Isaac Holden. Présence indispensable.

Pilules Suisses !

Le médicament le plus populaire de France. 34629d

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concises donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel : 3 francs.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

Une rixe. — A la suite d'une querelle survenue au Petit Tournai entre un marchand de légumes, Pierre Bintein et un ouvrier maçon, André Tahon, au sujet d'un achat de vieux bois, les deux adversaires se sont battus et ont roulé à terre.

Tahon a eu une côte cassée. Procès-verbal a été dressé à la charge des combattants.

TOURCOING

Union Catholique. — Conférence sur la Charité. — Le conférencier le R. P. Van Tricht, une figure de prêtre on ne peut plus sympathique, un causeur à la parole facile et tout particulièrement agréable, a tenu pendant plus de cinq quarts d'heure son très nombreux auditoire sous le charme; aussi a-t-il été du commencement à la fin chaleureusement applaudi.

M. Sevin, secrétaire de l'Union Catholique, a présenté le conférencier qui est aussitôt entré en matière.

La charité, a-t-il dit, telle que nous l'entendons, n'était pas connue des sages, des savants, des poètes de l'antiquité, les Platon, les Socrate, les Cicéron, les Virgile, etc. C'est ce dernier qui a dit : « La honteuse pauvreté » ; et nous, nous disons « la sainte pauvreté ». Non, la vraie charité, l'amour sincère des malheureux, est un fruit produit par le Calvaire, c'est-à-dire la charité du cœur qui aime et la charité de la main qui relève.

Dans une série d'exemples tirés de l'Evangile, de l'Histoire, qui ne sont le plus souvent que des souvenirs personnels, le R. P. porte à son comble l'émotion de toute l'assistance où les dames sont peut-être en majorité. Il montre la nécessité de ne pas attendre que le pauvre vienne à nous, mais que c'est pour les riches un impérieux devoir de faire plus que la moitié du chemin.

Il parle du livre « La charité à Paris » de Maxime Ducamp, et de grandes dames qui ont su surmonter toutes leurs répugnances pour soigner les malades. Il a un souvenir encore pour la sainte Reine des Belges Marie Louise d'Orléans, qui allait souvent incognito porter aux misérables jusque dans leur taudis des soins, des consolations et des secours.

Qu'on ne s'occupe pas du monde : « Bien faire et laisser dire » ce doit être la devise de toute âme vraiment chrétienne.

Le conférencier recommande en terminant aux hommes et aux jeunes gens qui veulent vraiment aller aux pauvres et les soulager de faire partie des conférences de Saint-Vincent de Paul; et aux dames d'imiter les dames du Calvaire qui font, bien qu'il déclare ne pas avoir la foi, l'admiration de Maxime Ducamps lui-même.

M. Sevin a vivement félicité le conférencier qui a été salué d'une triple salve d'applaudissements et à qui les ecclésiastiques présents se sont empressés de serrer la main.

Commission inter-communale. — La réunion qui avait eu lieu lundi avant l'adjudication, n'ayant pas suffi pour examiner toutes les questions relatives à la distribution des eaux potables, la commission s'est de nouveau réunie mardi à 3 heures 1/2 à l'Hôtel-de-Ville de Tourcoing, sous la présidence de M. Hassebroucq, maire. Les membres présents étaient les mêmes que la veille. Pour Roubaix : M. H. Carrette, maire, Lepers et Trannoy, adjoints et Devernay.

Pour Tourcoing, outre M. Hassebroucq, MM. Delavaivre, Masure-Six, Goube-d'Auzin et Binet.

La séance a été levée à 6 h. 1/2.

Réunion de commission. — Aujourd'hui mercredi, à 8 heures, réunion de la commission militaire pour l'examen des demandes d'exonération à titre de soutiens de famille.

Un carrousel. — Le dimanche, 14 mai, un carrousel attelé, offert aux dames et aux cavaliers, sera donné au quartier du Sacré Cœur.

Adjudication. — En publiant hier les résultats de l'adjudication relative à la distribution des Eaux de la Lys et à la construction de la nouvelle usine élévatoire de La Viscourt, il s'est glissé une erreur au lot 4 ; on nous prie de rectifier comme suit :

4e lot serrurerie : Desmets de Roubaix, 1/2 0/0 de rabais ; L. Benque, de Tourcoing, 1 0/0 de rabais, adjudicataire du lot de 20,403 fr.

Les grèves. — Mardi, à l'heure du déjeuner, des grévistes, en grande partie du tissage Toulemonde, au nombre d'une centaine, sont passés rue des Carliers, en face de l'établissement de M. Sion.

On avait pu croire qu'ils étaient venus dans l'intention de manifester, pour entraîner les ouvriers; mais il n'en a rien été. Au reste, on avait, par précaution, tenu la porte fermée.

Les grévistes ont regnagné le boulevard, où M. Cotard, commissaire du premier arrondissement, se tenait en permanence, depuis la première heure, avec une dizaine d'agents.

Dans la matinée, quatre tisserands ont eu une entrevue avec les patrons, à qui ils ont demandé d'en revenir au tarif appliqué jusqu'à la semaine dernière, sur lequel il a été fait une réduction d'un centime ; l'entente n'a pu se faire et, l'après-midi, à 3 heures, la plupart des ouvriers sont allés recevoir ce qui leur revenait.

Ils se sont ensuite réunis en grand nombre *Au Point-Central*.

On a bon espoir qu'un accord pourra intervenir d'ici vendredi matin.

Au tissage voisin de MM. Mathon et Dubrulle on travaille toujours au complet.

Une famille empoisonnée. — Cet empoisonnement s'est produit dans les mêmes circonstances que celui de la cour Saint-Louis, il y a un an environ; mais il n'y pas eu, heureusement, une issue aussi funeste.

Lundi à midi, les époux Vansteenkiste, demeurant rue du Bois, cour Assemaine, n° 6, et deux de leurs enfants, de 12 et 15 ans, qui avaient mangé d'un plat composé de gras de boucherie, de pommes de terre et d'oseille, furent pris peu de temps après le dîner de vomissements, bientôt suivis de violentes coliques. On appela le docteur Dewyn, qui reconnut tous les symptômes d'un empoisonnement et administra aux malades les révulsifs nécessaires.

Mais ce n'est que vers 7 heures du soir qu'un mieux commença à se manifester, et que les quatre personnes atteintes furent enfin hors de danger. Trois autres enfants, qui n'avaient pas mangé de ce plat, n'éprouvèrent aucun mal. Des voisins qui avaient aussi acheté, au même marchand, des pommes de terre et de l'oseille, ne furent non plus aucunement incommodés.

La cause de l'empoisonnement ne pouvait donc venir que du gras de boucherie ou du vase qui avait servi à cuire les aliments. L'enquête à laquelle a procédé, le lendemain, M. Villon, commissaire du 2e arrondissement, ne laisse guère de doute à cet égard : les ustensiles de cuisine ne sont pas entretenus comme ils devraient l'être.

Le père, la mère et les deux enfants, ont pu reprendre le travail mardi matin.

Des voleurs de précaution. — Dans la nuit de lundi à mardi, on a volé, à M. Henri Honoré, maraîcher, rue de Gand, 300 pieds d'échalotes. On a remarqué dans le parc les traces de pas d'un homme et d'une femme, et un petit tas de morceaux de briques, que les voleurs avaient apportés là, dans l'intention, sans aucun doute, de se défendre, si on était venu les déranger dans leur besogne !

Modifications dans les heures et le mouvement des trains. — Voici deux nouvelles intéressantes pour nos lecteurs :

1° A partir de juin, le train de Tourcoing Roubaix à Paris de 7 heures 16 du matin aura comme point de départ la gare de Tourcoing; le soir le train partant de Paris à 7 heures 27 aura comme gare de destination encore Tourcoing.

2° A partir aussi du 1er juin, le service des trains de voyageurs entre Lille, Tourcoing et Mouscron sera remanié de façon à augmenter le nombre de trains dans les moments de la journée où ce service est plus chargé et de le diminuer pendant les heures où le mouvement est moindre.

Les périodes actives sont, tant au départ de Lille qu'à l'arrivée, de 6 heures à 9 h. du matin, de 11 h. du matin à 2 h. soir, de 6 h. à 8 h. du soir. Durant ces différentes périodes, les trains de voyageurs ont été tracés à la formule de l'heure et l'heure 30 minutes pour les départs de Lille ; de l'heure 15 min. et l'heure 45 pour les arrivées à Lille, c'est-à-dire qu'il y aura des départs toutes les trente minutes. On compte trente-huit départs de Tourcoing pour Roubaix-Lille.

LILLE

Mgr Sonnois à Lille. — Mardi à 3 heures 1/2, Mgr l'archevêque a reçu au couvent des dames Bernardines à Esquermes, les représentants des œuvres catholiques de Lille.

Il s'est ensuite rendu aux ateliers de M. Buisine, rue des Canonniers, à qui il a présenté ses condoléances au sujet de la mort de son père.

M. Buisine fils, en termes émus, a remercié Sa Grandeur du témoignage sympathique qu'il lui accordait et lui a présenté son personnel entier.

Hier soir, après avoir donné la confirmation en l'église Notre Dame de Consolations, Mgr Sonnois a rendu visite au patronage de cette paroisse où il a été salué par une salve de 21 coups de canon.

Mgr l'archevêque a montré une affabilité et une condescendance admirables envers tous, et le souvenir de cette visite restera longtemps dans les cœurs de tous les membres du patronage Vauban.

Un incendie dans une filature. — Mardi après-midi, un incendie attribué au surchauffement de déchets s'est produit à la filature de coton de M. Delebart-Mallet, rue des Stations.

Il n'y a que les boiseries du 1er étage, plancher et gitages qui ont été la proie des flammes.

Au bout d'une demi-heure de travail, on était maître du feu. On évalue les dégâts couverts par plusieurs assurances à environ 15.000 fr.

Concerts et Spectacles

Wattrelos. — Dimanche 15 mai, à 4 heures précises du soir, dans la salle de l'école Saint-Louis, rue de l'Industrie, grand concert, offert par la société chorale l' « Union des Travailleurs » à ses membres honoraires, avec le bienveillant concours de l'Harmonie municipale de Leers (France), de l' « Union des Trompettes » de Wattrelos, et de la société philharmonique « Les Enfants de la Lyre » de Wattrelos. Voici le programme :

L'« Union des Trompettes : 1. Grande fantaisie, Dessilly; 2. Fantaisie originale, arrangée par Th. Steux. Harmonie municipale de Leers : 1. « L'Eclair », Halévy; 2. « Martyres et Esclaves », Marsal. L'« Union des Travailleurs » : 1. « Les Naufragés », Saintis; 2. « Près du Lac », Palliard. Les « Enfants de la Lyre » : 1. « La Prière des Francs », ouverture, Buot; 2. Marche et Ballet d'« Hamlet », A. Thomas.

A l'issue du concert il y aura grand bal au local de la société « Café de l'Orphéon », Grande-Rue.

Croix. — Voici le programme du concert qu'organise la musique municipale. Il sera donné le jeudi de l'Ascension, à partir de 6 heures précises du soir, sur le kiosque Holden.

1re partie : 1. Allegro, musique municipale; 2. *Rosabelle*, ouverture, Wettge, id.; 3. *Messidor*, Union chorale de Croix; 4. *Hymne à la nuit*, id.

2e partie : 1. *La Chatelaine*, ouverture, Maillestre, fanfare du Breucq; 2. Air varié, G. Morand, fanfare du Breucq; 3. *La Prière avant la bataille*, Soulve, Cœcilia Roubaisienne; 4. *Les Esprits de la Nuit*, Riga, Cœcilia Roubaisienne; 5. *La Poupée de Nuremberg*, Adam, Musique municipale; 6. Grand pot-pourri sur les airs connus, par M. Gadenne. — Pendant le concert une section de gymnaste quêtera au profit des pauvres de la commune.

Tourcoing. — Le jeudi 11 mai, à midi précis, la société chorale « La Muse des Travailleurs » donnera au café du Cygne, au local des orphéonistes les « Crick-Sicks », Grand'Place, une audition des chœurs qu'elle doit exécuter au concours du Cateau le 21 mai.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mardi 9 mai.* — OUTRAGE AUX MŒURS. — Un jeune homme de dix-sept ans, Martin Debavaye a été, il y a quelques jours, aperçu par plusieurs femmes non loin de la gare de Tourcoing, dans une posture des plus indécentes.

Il fut arrêté, puis traduit en correctionnelle : il est condamné à deux mois d'emprisonnement.

Cour d'appel de Douai. — *Audience du lundi 8 mai.* — DÉCHÉANCE DE LA PUISSANCE PATERNELLE. — La Cour vient de trancher une question neuve, en décidant que les tribunaux ne peuvent déclarer un père déchu de la puissance paternelle vis-à-vis de certains de ses enfants, en la maintenant, au contraire, à l'égard des autres.

— *Audience du mardi 9 mai.* — DON MANUEL. ARRÊT. — La première chambre de la Cour a rendu son arrêt dans l'affaire de M. Gauthier Florin, appelant du jugement civil de Lille, du 16 juin 1892, contre M. Oscar Mouseux et son mandataire *ad litem* M. Henri Catteau.

La Cour, réformant le jugement, permet à M. Gautier la preuve testimoniale par lui offerte. Elle décide que si le don manuel ne peut être établi par témoins, sans commencement de preuve par écrit, quand le donataire n'est pas en possession de l'objet donné, — celui-ci, lorsqu'il est, au contraire, possesseur, peut par témoins démontrer que sa possession a bien les caractères voulus pour être attributive de propriété à son profit, en vertu de la règle : « En fait de meubles, possession vaut titre. »

PETITE CORRESPONDANCE

Theodore. — Environ cinquante francs, si vous n'êtes pas dans une situation aisée, y compris le coût des pièces, actes d'état-civil, etc., à joindre à la demande.

A. W. — 1° Probablement à l'automne prochain. 2° Les demandes de sursis doivent être adressées, par la voie hiérarchique, à M. le général commandant la subdivision de région à Lille. 3° Non.

G.L. — Oui. Le bureau militaire, *à la gendarmerie*, est ouvert le dimanche. Vous pouvez y aller déposer votre livret individuel.

G.L.G. lecteur assidu. — Oui, son frère obtiendra la dispense de deux années de service actif.

Les personnes affaiblies ne trouveront jamais de meilleur reconstituant et fortifiant que le Tapioca. En donnant la préférence au « **Tapioca Rils** » elles pourront faire des potages qui réjouiront les palais les plus délicats. 34291

NORD

Cour d'assises du Nord. — Aux affaires déjà signalées ajoutons les deux suivantes :

I. Jean-Baptiste Dalicette, 33 ans, ouvrier de ferme, ayant demeuré à Lille, puis en fuite, et arrêté enfin; vol qualifié à Bonchin.

II. Marl-Julie Rédone, 23 ans, servante, ayant demeuré à Lille, puis à Paris; Alphonsine-Sidonie Droulez, 27 ans, ménagère à Lille; Victorine dite Angèle Hertleer, 23 ans, pointeuse à Lille, et Catteau-Leurette Joséphine-Joséphe, femme Lepers, 46 ans, cabaretière à Roubaix; manœuvres abortives.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Tourcoing

Séances des 7 et 8 mai 1893

DÉSIGNATION DES CAISSES		VERSEMENTS Nombre	VERSEMENTS Sommes	REMBOURSEMENTS Nombre	REMBOURSEMENTS Sommes
Tourcoing	(dim.	145	15 499 28	49	12 938 47
	lundi.	43	11.601 ..	26	11.755 65
Blanc-Seau		1	50	1	4.525 01
Croix-Rouge		1	50	1	66 ..
Halluin		2	40 ..	3	265 ..
Linselles		2	600 ..	3	3.329 43
Roncq		7	1.856 ..	5	160
Bondues		3	3 800 ..	1	19
Bousbecque		1	22 ..	1	198
Neuville		27	1.736 ..		
Mouvaux		1	2		
TOTAL		233	33 612 28	93	33 256 96

Administrateurs de service pendant le mois de mai, trimestriel : A Tourcoing : MM. F. Lambin, P. Lorthiois, Graux, E. Sacré. — Halluin, Wattel-Roy. — Linselles, P. Duquesnoy. — Blanc-Seau, M. L. Cruque. — A la Croix-Rouge, — Roncq, Bondues, Bousbecque, Mouveaux, Mortagne, Dalle Leroux. — Neuville, Delbecque. — Mouveaux, Mortagne.

Jours et heures des séances. — A Tourcoing : Le dimanche de 9 h. 1/2 à midi. Le lundi de 3 à 6 h. 1/2. — Bureaux auxiliaires. — Au Blanc-Seau : de 8 h. à 9 h. 1/2. — A la Croix-Rouge : de 9 h. à 10 h. — Dans les succursales : de 10 h. 1/2 à midi, le dimanche seulement.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le Gérant, L. LEFEBVRE.

ÉTAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 49 mai.* — Eugénie Simonas, rue Lannoy 16. — Martha Oostelynck, rue du Tilleul, 107. — Gabrielle Beernaert, rue des Fossés, cour Bernaud, 21. — Marie Caron, rue de la Fontaine, 31. — Elise Baeg, rue Leverrier. — Abdel Kader Vandenbeckele, Hôtel-Dieu. — Jeanne Lanssens, rue Vauban, 38. — Suzanne Vandenberghe, rue du Moulin, 113. — Alice Wallon, rue du Coq-Français, 213. — Albert Indicourt, rue de l'Ommelet, impasse Balzac. — Françoise Timmerle, rue du Nouveau-Monde, 2e cour Lepoutre. — Georgine Rumfels, rue Drouot, 7. — Henri François, rue de Denain, cour Dhalluin, 18. — Emile Bonneel, rue de Naples, cour Marthe 3. — Marie Guemmine, rue Lakanal, 170. — Gustave Eggermont, rue des Fondeurs, 8. — Jules Devogelaere, boulevard de Metz. — Robert De Looze, rue de Gallavani, 34. — *Mariages.* — Paul Becquet, fabricant de chicorée, à la Bassée, et Flore Hoffmann, sans profession, à Roubaix. — Henri Debouvrie, 25 ans, tisserand, à Roubaix, et Marie Vandendorpe, 23 ans, servante, à Roubaix. — Alphonse Moreau, 32 ans, ouvrier, à Roubaix, et Emerentienne Tavernier, 36 ans, couturière, à Roubaix. — *Déclarations de décès du 9 mai.* — Jean-Baptiste Leclercq, 31 ans 10 mois 18 jours, rue de la Perche, cour Briet 28. — Léon Permoit, 2 mois 26 jours, rue du Pile, maisons Hourez, 2. — Jeanne Delannoy, 6 ans 7 mois 12 jours, rue du Tilleul, cour Tonneau, 23. — Sophie Bousseaux, 18 ans 2 mois 12 jours, Hotel-Dieu. — Sidonie Theys, 51 ans 9 mois 8 jours, rue Sainte-Thérèse, 17. — Pierre Turpin, 63 ans 3 mois 15 jours, rue des Sept-Ponts, cour Desrumaux. — Clara Leclercq, 21 ans 1 mois 8 jours, Hotel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 9 mai.* — Charles Wattrelos, rue de la Tossée. — Rachel Hennache, cour de l'Abbaton. — Henri Devernay, Croix-Rouge. — Jean Droehant, rue des Phalempins. — Raymond Delhecq, rue Nollet. — *Mariage.* — Jules Clarisse, 23 ans, sans profession, et Irma Wauter, 23 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 8 mai.* — Charles Vanforre, 47 ans, lamier, Hôpital-Civil. — Jeanne Dubois, 5 mois, rue des Coulons. — Andrea Dumont, 3 mois, rue des Coulons.

MOUVEAUX. — *Déclarations de naissances du 29 avril au 6 mai.* — Louise Cottem, les Bonnets. — Marie Vanmarcke, la Chapelle. — Marguerite Bonderique, les Duriez. — Pierre Verbeke, les Duriez. — Edmond Delespierre, les Duriez. — Louis Delannoy, le Pil. — Philomène Devesteele, les Duriez. — Mathilde Herlefer, les Coulons. — Lucie Depretz, la Motte. — Emilie Carpentier, la Motte. — *Déclarations de décès du 29 avril au 6 mai.* — Virginie Vandewiele, 55 ans 8 mois, la Motte. — Regis Crœs, 66 ans 6 jours, la Placette.

DOTTIGNIES. — *Déclarations de naissances du 21 avril au 5 mai.* — Léon Dendievel, rue Basse. — *Publications de mariage du 30 avril.* — Clovis Nuttin, et Marie David, d'Herseaux. — *Déclarations de décès du 21 avril au 5 mai.* — Virginie Vandekendelaere, hameau du Trieu. — Marie-Thérèse Debouvrie, 79 ans, Hospice-Civil. — Alphonse Tiberghien, 3 mois, rue de la Gare. — Louis Nollet, 86 ans, hameau du Crédu.

RONCQ. — *Déclarations de naissances du 1er au 7 mai.* — Jules Vercruysse, au Dronckaert. — *Publications de mariages.* — Bruno-Théophile Loncke, 26 ans, tisserand, né et domicilié à Roncq, et Philomène Verpoort, 26 ans 1/2, ménagère, née et domiciliée à Roncq. — Charles-Louis Roose, 23 ans, tisserand, né et domicilié à Roncq, et Marie-Julie Demeurisse, 23 ans, ouvrière de fabrique, née à Armentières, domiciliée à Roncq. — *Déclarations de décès du 1er au 7 mai.* — Céline Meernaert, 7 mois, au Blanc-Four. — Elise Denève, 5 ans, au Faubourg. — Pierre Desrumaux, 71 ans, au Blanc-Four. — Angèle Vervacke, 2 ans, au Faubourg.

CROIX. — *Déclarations de naissances du 1er au 7 mai.* — Angèle Cortvriendt, à la Ruelle. — Noël Delacourt, Grand'Rue. — Narcisse Delcourt, rue Colmar. — Albert Bouvry, rue Verte. — Louise Deroo, rue Roche. — Maurice Salome, rue de la Gare. — Jules Debusschère, rue du général Faidherbe. — Gustave Dhellemme, rue des Ogiers. — Marthe Prosez, rue Perdue. — Edouard Masson, rue Charles-Quint. — Aurélie Naninck, rue Saint-Jacques. — *Publications de mariages.* — Jules Malfait, 23 ans, peintre, et Elisa Gau, 23 ans, soigneuse. — Louis Bermyn, 23 ans, jardinier, et Victoria Gruez, 27 ans, couturière. — Charles Deraim, 28 ans, boucher, et Clémence Deridder, 27 ans, sans profession. — Arthur Brulet, 25 ans, marbrier, et Silvie Bierman, 21 ans, couturière. — Henri Selosse, 26 ans, journalier, et Zulma Vanhoolandt, 23 ans, journalière. — Jeremie Chiroutre, employé, et Augustine Prevots, 21 ans, sans profession. — Zéphyrien Thérin, 27 ans, tisserand, et Philomène Stuer, 21 ans, bobineuse. — Alfred Alberghe, 48 ans, bonnetier, et Flore Briffaut, 41 ans, couturière. — Ernest Beernaert, 27 ans, savonnier, et Joséphine Marissal, 21 ans, piquireuse. — Jules Coeman, 25 ans, homme de peine, et Rosalie Weymeersch, 30 ans, journalière. — Emile Fremaux, 26 ans, ajusteur, et Zoé Duquesnoy, 23 ans, ajusteur. — Jean-Baptiste Demay, 33 ans, magasinier, et Marie Allard, 30 ans, ménagère. — Joseph Verbert, 23 ans, journalier, et Adolphine Hequette, 21 ans, commerce, et Thérèse Doos, 22 ans, couturière. — *Déclarations de décès du 1er au 7 mai.* — Germaine Duyck, 3 ans, rue de Belfort. — Auguste Delbecque, 76 ans, journalier, rue de la Fonderie. — Augustine Droart, 63 ans 8 mois, ménagère, rue de l'Avenir.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 27 avril au 4 mai.* — Marie Loman, Vieille-Place. — Germaine Dubus, rue Traversière. — Marie Prévost, rue des Champs. — Albert Plouvier, Crétinier. — *Publications de mariages du 29 avril.* — Alphonse Stellamans, 20 ans, déboureur, et Philomène Putman, 22 ans, soigneuse. — Henri Delmotte, 26 ans, tisserand, et Antoinette Steenwagen, 19 ans, tisserande. — Henri Degeck, 29 ans, tisserand, et Elise Cossert, ouvrière de fabrique. — Henri Nys, 25 ans, ajusteur, et Hortense Bouchart, 25 ans, tisserande. — Jules Reinhardt, 22 ans, tisserand, et Marie Plouvier, 23 ans, tisserande. — *Mariages.* — Gustave Spiers, 30 ans, charretier, et Nathalie Vereleven, 35 ans, soigneuse. — Pierre-Henri Moulart, 22 ans, tisserand, et Hermance Petit, 25 ans, tisserande. — Honoré Delmarquette, 25 ans, tisserand, et Juliette Boitel, 27 ans, journalière. — *Déclarations de décès du 27 avril au 4 mai.* — Albert Deffrenne, 10 mois, Vieille-Place. — Elise Codron, 26 ans 2 mois, dévideuse, Baillerie. — Delphin Duvilier, 55 ans 1 mois, tisserand, Hopital. — Germaine Tiberghien, 1e mois 1/2, rue de Leers. — Charles-Louis Delecluse, 73 ans 8 mois, laveur, Crétinier. — Rosine Duvillers, 47 ans 2 mois, sans profession, rue Saint-Joseph. — Léonard Her, 22 mois, Touquet. — Marie Lepers, 13 heures, Vieille-Place. — Louis Burghgraeve, 16 mois, Crétinier.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille NUTTIN-BULTEAU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Louise-Marie-Joseph BULTEAU, épouse de M. Ed. NUTTIN, décédée à Croix, le 9 mai 1893, dans sa 37e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 12 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Croix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Trocadéro, 28.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le vendredi 12 mai 1893, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules DUVIVIER, décédé à Tourcoing, le 17 février 1892, dans sa 61e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le present avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Un conflit entre deux gardes-champêtres et une bande de mauvais sujets. — Cinq blessés, dont un mortellement. — Lundi, vers minuit, une trentaine d'individus, en état d'ivresse, causaient du scandale à Wervicq-France, qui célèbre actuellement sa kermesse. Des gendarmes de la brigade d'Halluin, en tournée, ayant surgi, la bande prit le chemin de Wervicq (Belgique).

Arrivée à l'endroit appelé « Le Pont » elle y continua ses désordres, attaquant les passants et leur administrant des coups de pied.

On dut requérir deux gardes-champêtres de la localité, Auguste Maertens et Emile Ghesquière, qui arrivèrent bientôt. Malgré les injonctions des agents, les mauvais sujets ne cessèrent pas de mener grand tapage et de s'en prendre à qui que ce soit.

Les représentants de l'autorité appréhendèrent le plus exalté de ces individus; ce fut le signal d'une scène tragique. Les autres, au paroxysme de la colère, se mirent à lancer des cailloux aux gardes. Plusieurs sortirent leur couteau et en donnèrent des coups à ces derniers. Dans cette fâcheuse position, ceux-ci se virent dans l'obligation de se servir de leurs armes. Ils tirèrent d'abord à blanc pour effrayer ces forcenés, mais n'obtinrent pas plus de succès.

Les agents firent de nouveau plusieurs sommations qui n'amenèrent aucun résultat. Ils chargèrent alors leurs revolvers et tirèrent sur les perturbateurs. Quatre furent atteints. Ce sont : Oscar Behaghel, de Wervicq-Sud, blessé mortellement. La balle est entrée au côté gauche de la poitrine et s'est logée dans le ventre.

Julien Billet, atteint à la poitrine. Van Hée Castelain, à la cuisse et Jules Mahieu, à l'épaule.

Les quatres blessés ont été transportés à l'hôpital; quant aux gardes, l'un d'eux, Maertens, est grièvement blessé au nez et à la joue droite et l'autre légèrement aux mains.

Le Parquet d'Ypres, avisé télégraphiquement de ces faits, est descendu sur les lieux dans la journée de mardi. L'instruction se poursuit.

Mouscron. — Le train ouvrier qui part tous les samedis soir de Mouscron à Avelghem, sera établi, exceptionnellement, aujourd'hui mercredi, veille de l'Ascension.

La Revision. — A la Commission des XXI du Sénat. — Bruxelles, mardi 9. — La Commission des XXI du Sénat vient de rejeter la proposition de représentation des intérêts présentée par M. Crocq.

Dans la même séance, elle a adopté le principe du vote à deux degrés.

La Commission a ensuite adopté la proposition Legrand par 11 voix contre 4 et 6 abstentions; la 2e proposition est repoussée par 14 contre 6 et 1 abstention.

Bruxelles. — *Un enfant décapité.* — Un enfant de quatre ans avait passé la tête entre les barreaux d'une barrière pour mieux voir passer le train.

Le garde qui n'avait pas vu le petit, ouvrit la barrière. Le malheureux enfant eut la tête écrasée et à moitié arrachée du corps. Il a succombé quelques instants après.

Un concours stupide. — A l'occasion de la fête d'Awagne, près de Dinant, la jeunesse avait organisé un concours de café pour les femmes. Celle qui a gagné le premier prix avait avalé le contenu de vingt-six grandes jattes. Elle est morte quelques heures après au milieu d'horribles souffrances.

Le vol de bijoux au palais du comte de Flandre. — La police de New-York vient d'arrêter en cette ville deux Belges, Neuman et Leroux, soupçonnés d'être les auteurs du vol de bijoux commis il y trois mois, on se le rappelle, au palais du comte de Flandre.

Tous deux nient avec persistance, ils n'ont pu toutefois faire connaître la provenance des bijoux qu'ils offraient en vente. Ils ont été écroués en attendant l'accomplissement des formalités d'extradition.

Le clou de l'Exposition de Chicago

A-t-on choisi aussi une tour? Non pas ; après y avoir longtemps songé et dressé des plans, on y a définitivement renoncé. Pas de tour? A-t-on adopté les fontaines lumineuses? C'est bien vieux. Cela remonte à 1889. Pas de fontaines lumineuses. Alors quoi? Le clou de 1893, ce sera un feu d'artifice! mais un feu d'artifice d'un genre tout nouveau ; un feu d'artifice sans poudre, sans fumée, sans détonation, si on veut, bref, un feu d'artifice incomparable et qui brillera sans cesse et ne s'éteindra qu'à la volonté des entrepreneurs. Nouveaux feux, nouvelle pyrotechnie, pyrotechnie électrique ! Et, fait extraordinaire, l'inventeur de ce clou américain, c'est un Français.

En 1888, M. E. Champion, électricien au Conservatoire des Arts et Métiers, conçut la première idée des feux d'artifice électriques. Après deux années de luttes et d'essais, il fit accepter sa conception hardie par M. Lointier, directeur du Casino de Paris. C'était bien la place d'un feu d'artifice sans feu, sans fumée, sans odeur, susceptible